



# Cahier d'acteur n°153

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet [www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org). Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**Académie d'Orléans**  
Agriculture, Sciences,  
Belles-Lettres et Arts  
5, rue Antoine Petit  
45000 Orléans

*La réalisation de la ligne TGV Paris-Tours a négligé au profit de Vendôme la ville d'Orléans, nœud ferroviaire, capitale régionale et agglomération de 250 000 habitants, au cœur d'un bassin de population de quelque 400 000 têtes.*

*Plus de 20 ans après, l'agglomération, en vive expansion comme le montrent les derniers recensements qui la placent dans les toutes premières villes françaises en termes de croissance de population, reste, malgré son dynamisme, une des seules capitales régionales avec Clermont-Ferrand et Limoges à ne pas être desservie par une ligne LGV.*

*Or le législateur a inscrit dans la loi n° 2009-967 de programmation du 3 avril 2009 relative à la mise en œuvre du « Grenelle de l'Environnement » le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL).*

*Ce projet est l'occasion de donner enfin au Centre de la France et aux capitales de trois régions leur vraie place au sein du réseau ferroviaire à grande vitesse et il serait très grave de la manquer.*

# Intérêt du projet pour l'Académie d'Orléans

Héritière des Académies royales d'Agriculture, de Sciences et des Arts et Lettres qui existaient à Orléans sous l'Ancien Régime, l'Académie d'Orléans participe à l'activité culturelle régionale et au rayonnement national aussi bien qu'international de la ville d'Orléans par les liens qu'elle entretient et les manifestations qu'elle organise.

Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, qui regroupe actuellement sous l'égide de l'Institut de France 32 Académies de province, réparties à travers tout le territoire. De par le jumelage de la ville avec Cracovie, elle est en relation permanente avec l'Académie nationale polonaise et compte par ailleurs dans ses rangs des correspondants étrangers de nationalité suisse, finlandaise, britannique ou roumaine.

Elle travaille en synergie avec l'Université d'Orléans, les Centres de Recherche et les organismes scientifiques de la région (BRGM, CNRS) en organisant dans différents domaines (biologie, physique, informatique, géographique, etc) des colloques annuels qui connaissent un grand succès et attirent des spécialistes de la France entière, voire d'au-delà des frontières.

A ce titre, l'amélioration des relations ferroviaires avec d'autres capitales régionales et avec des aéroports constitue une valorisation de son activité. En permettant des liaisons plus faciles et plus rapides

non seulement avec Paris, mais avec les autres régions françaises et notamment avec les grands pôles du sud-est (Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, Sophia-Antipolis, etc), la liaison LGV Paris-Lyon via Orléans serait, pour l'Académie, un facteur essentiel du développement de ses échanges et de son action. Elle s'est parfois heurtée à des réticences à se déplacer de la part d'intervenants de haut niveau qui alléguent les difficultés d'acheminement et la difficulté de devoir passer par Paris au prix d'attentes et d'un rallongement du parcours.

Alors que les relations avec Blois, Tours, Angers et Nantes ou en direction du sud-ouest sur l'axe Tours-Bordeaux, les liaisons avec Bourges, Clermont-Ferrand et Lyon doivent être améliorées et rendues attractives pour :

- donner plus de cohérence à la région en rapprochant le sud-ouest de celle-ci de la capitale régionale ;
- éviter l'encombrement des réseaux routiers, la pollution et les émissions de carbone qui résultent de l'emploi des transports routiers et dont le coût doit être pris en compte dans une vision globale du problème du prix de revient de la ligne ;
- simplifier l'accès aux villes du sud-ouest et faciliter leurs liaisons avec le centre-ouest du pays.

# Les Scénarios OUEST avec une interconnexion aux Aubrais répondent le mieux aux relations développées par l'Académie

---

Ces deux scénarios correspondent aux enjeux que représente la desserte de l'agglomération d'Orléans, dont l'aire urbaine compte 400.000 habitants avec les activités associées. Les ruptures de raccordement et l'allongement des trajets qui en découle sont préjudiciables aux liaisons vers Lyon et le sud-est. On peut dire que toute la façade sud-est de la ville est aveugle.

Les deux scénarios Ouest permettent de limiter les nouvelles entailles dans l'environnement du fait de l'existence d'infrastructures linéaires existantes telles que l'autoroute A 71 et de minimiser l'impact environnemental. Si les scénarios Est et Médian évitent plus de zones classées, il convient de prendre en compte les dommages qui seraient causés à la biodiversité dans les autres zones. Il ne faut pas oublier que les barreaux de raccordement qui seraient nécessaires pour desservir Orléans et Bourges dans le cas des scénarios Est et Médian constitueraient des obstacles à la continuité des milieux naturels.

L'utilisation du réseau ferré existant pour le traversée de la Loire et de l'agglomération orléanaise permettrait de limiter les impacts liés à de nouvelles infrastructures dans un environnement sensible.

En conclusion, l'Académie d'Orléans est favorable au projet POCL, mais souhaite l'adoption des scénarios Ouest, qui répondent le mieux, à ses yeux, aux enjeux d'aménagement du territoire, notamment pour l'amélioration au passage des liaisons vers le sud — Vierzon, Châteauroux et son aéroport, Limoges et au-delà Toulouse — qui représentent également des atouts essentiels pour la ville et la région.



Académie d'Orléans  
Agriculture, Sciences,  
Belles-Lettres et Arts  
5, rue Antoine Petit  
45000 Orléans

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR  
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67  
[secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org](mailto:secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org)  
[www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
LGV POCL